

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 11 novembre 2024

À l'ouverture de la dernière séance, le Conseil municipal de Sainte-Anne-des-Lacs (SADL) a accepté la

liste des factures payées et celle des factures à payer au 31 octobre 2024 : respectivement 199 375,35 \$ et 309 734,28 \$.

Deuil municipal et devoir de mémoire – Le drapeau annelacois était en berne afin d'honorer la mémoire de feu Claude Boyer qui est décédé le 31 octobre à l'âge de 96 ans et dont les funérailles ont été célébrées le 8 novembre en l'église de Saint-Sauveur. La mairesse Catherine Hamé a tenu à présenter ses condoléances aux proches de celui qui a été le maire de Sainte-Anne-des-Lacs de 1961 à 2009. Son implication active au sein de la communauté pendant toutes ces décennies a également été saluée par le Conseil municipal.

En ce jour du Souvenir, la mairesse tenait à offrir ses pensées pour les vétérans et les anciens combattants tout en souhaitant bâtir et afficher une liste de tous ces Annelacois qui ont servi leur pays depuis le siècle dernier.

Travaux publics et voirie – Les conseillers municipaux ont adopté le règlement décrétant l'engagement triennal de SADL pour la réalisation de travaux routiers sur des infrastructures civiles par l'emprunt de 2 M\$. De plus, fort satisfaits du service offert par Folium Design Végétal depuis 2022, ces mêmes élus ont renouvelé le contrat de paysagement pour l'année 2025 à cette compagnie pour le coût de 23 500 \$.

Environnement – Pour 29 800 \$, la firme EXP a été mandatée afin de produire une étude hydraulique complémentaire dans le cadre du projet de réfection de l'infrastructure routière traversant l'exutoire du lac Ouimet à l'intersection des chemins Sainte-Anne-des-Lacs et des Orioles, qui connaissent une grosse problématique d'évacuation des eaux.

Urbanisme – Considérant qu'aucune demande valide n'a été reçue après la publication d'un avis d'approbation référendaire le 30 octobre dernier, la Municipalité a modifié son règlement 1010 concernant les usages conditionnels afin de préciser les documents requis et changer les champs d'applications spécifiques pour les demandes d'hébergement.

Consultation publique – Une consultation publique aura lieu le mercredi 4 décembre prochain à 19h au centre communautaire afin de discuter des modifications suggérées au règlement de zonage 1001 qui autoriseraient certaines constructions et certains équipements accessoires dans la cour avant et avant secondaire. De plus, en réponse à la révision des normes sur les zones inondables et construisibles, cette consultation publique portera aussi sur d'autres amendements à ce même règlement afin d'intégrer une note particulière concernant l'implantation des bâtiments dans le projet Clos Dominique sur le chemin des Saules. En ce sens, il sera question de définir un seuil de construction, obligeant les bâtiments à être construits à une certaine hauteur, au cas où les deux digues devaient céder pour permettre la sauvegarde des habitations.

Comités consultatifs – Le Conseil municipal a amendé son règlement sur le comité consultatif en environ-

nement (CCE) et celui sur le comité consultatif en urbanisme (CCU) pour permettre à ses membres de remettre leurs jetons de participation sous forme de dons à l'organisme de leur choix, une option qui n'était pas possible dans le précédent cadre légal.

Réglementation sur les logements de type Airbnb – Les membres du Conseil municipal ont consenti à déposer le projet de règlement visant à imposer une redevance aux propriétaires d'établissements effectuant de la location à court terme. Cette redevance sera versée dans un fonds, spécialement créé à cet effet, pour financer la construction, la réparation et l'entretien des infrastructures de loisirs, de culture et de la vie communautaire sur le territoire de SADL.

Loisirs, culture et vie communautaire – Les conseillers municipaux ont donné leur accord pour signer le nouveau protocole d'entente qui précise les rôles de chacun entre l'organisme Héritage Plein Air du Nord (HEPAN), la Ville de Prévost et la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs pour la période s'étalant de 2025 à 2029. Les deux autorités municipales s'engagent ainsi à offrir une aide financière pour permettre à l'organisme d'accomplir sa mission de « protéger des sites naturels pour contribuer au maintien de la biodiversité et des processus écologiques, ainsi que pour assurer un accès à la nature à la population pour la pratique d'activités sportives, éducatives, récréatives ou sociales ».

De plus, les élus municipaux ont accepté la liste des professeurs mandatés pour offrir divers cours aux citoyens lors de la session hivernale 2024-2025. Notons que les inscriptions auront lieu du 9 décembre

2024 au 13 janvier 2025 pour les résidents et du 16 décembre 2024 au 13 janvier 2025 pour les non-résidents. La programmation des cours sera bientôt disponible sur le site Web de SADL.

Projet d'hôtel de ville et de bibliothèque intégrée – À la suite des commentaires reçus pendant les portes ouvertes dynamiques du 26 octobre dernier, la Municipalité est en train de parachever certains aspects avec les architectes, tels qu'une meilleure répartition pour maximiser les subventions ainsi qu'une réduction de la superficie du bâtiment. D'ailleurs, un rapport sera bientôt émis et disponible à la consultation sur site Web municipal.

De plus, la mairesse a précisé que le montage financier du projet sera présenté en décembre, et ce, bien avant le processus réglementaire d'emprunt et la signature du registre. La Municipalité a aussi demandé un report au 23 janvier 2025 en ce qui a trait à la subvention du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) afin d'avoir le temps de finaliser et de structurer toutes ces nouvelles données.

Enfin, en réaction aux appels transmis à l'hôtel de ville par plusieurs résidents qui disent subir des pressions de la part d'autres résidents concernant ce projet, la mairesse a vivement dénoncé ce type d'agissements en les présentant comme étant des cas d'intimidation. Catherine Hamé a maintenu qu'aucun citoyen ne devrait se sentir inquiet de pressions ou de représailles pour ses opinions.



Décès de Claude Boyer

Sainte-Anne-des-Lacs vient de perdre, à l'âge vénérable de 96 ans, un citoyen activement impliqué dans sa communauté. Monsieur Claude Boyer a occupé la fonction de maire de 1961 à 2009 et également celle de préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut. Ce long passage a laissé un tracé où son charisme et sa présence réconfortante a su promouvoir le développement de cette Municipalité tout en conservant ses valeurs écologiques tout au long de ses mandats. Le personnage a laissé bien des anecdotes où son sens de l'humour et son écoute ont laissé une foule de commentaires dans les annales de Sainte-Anne-des-Lacs.

Merci à ce vénérable annelacois qui s'est dévoué sans condition pour sa ville, ses citoyens et cette fière famille souche des Laurentides. Sincères condoléances à toute la famille.

Un café avec Véronique, responsable de la bibliothèque

Louise Genest, amie de la bibliothèque de Sainte-Anne-des-Lacs

Véronique Bouchard est responsable de notre bibliothèque Sainte-Anne-des-Lacs depuis maintenant trois ans, mais... la connaissons-nous vraiment? J'ai eu le plaisir de mieux la découvrir en prenant un café avec elle, et j'ai eu le goût de partager avec vous mes « petites » découvertes à son sujet, bien sûr, avec son accord.

Native du Saguenay, Véronique détient un baccalauréat interdisciplinaire en art et a poursuivi ses études au Conservatoire d'art dramatique du Québec.

Pendant 25 ans, elle a été comédienne, notamment pour des doublages, prêtant sa voix dans des publicités télé et radio, en surimpression vocale. Mais après toutes ces années à incarner des rôles, Véronique a ressenti le besoin « d'être plus elle-même ».

C'est ainsi qu'après avoir quitté Montréal pour s'installer dans les Laurentides, elle a saisi l'occasion d'une réorientation professionnelle. Un jour, elle a répondu à une annonce de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs pour un poste de commis aux prêts à la bibliothèque. Lors de son entrevue d'embauche, elle a été immédiatement charmée par le « côté nature » de notre coin de pays. Elle a obtenu le poste et, après seulement un an, elle est devenue responsable de la bibliothèque.

Pour être bien outillée et parfaire son expertise dans ses nouvelles fonctions, Véronique a suivi différentes formations offertes par le Réseau BIBLIO des Laurentides. Et elle possède beaucoup de connaissances générales et spécifiques au niveau de la littérature, ce qui constitue un atout supplémentaire pour les

usagers de la bibliothèque. N'hésitez pas à lui demander des conseils et des suggestions de lecture.

Parmi ses responsabilités, Véronique s'occupe de l'accueil et des conseils aux usagers, du service aux prêts, de l'achat des nouveaux livres et de leur catalogage, des bons de commande, de la facturation des livres abîmés; elle assume des tâches administratives comme le budget et les contrats avec les intervenants; elle gère les bénévoles, rédige les communiqués de la bibliothèque (infolettres, publications sur Facebook, etc.). Elle planifie les événements spéciaux (ateliers, heures du conte, ventes de livres, recrutement des artistes pour les Journées de la culture et autres fêtes spéciales), sans oublier la collaboration annuelle avec le camp de jour.

Tout cela, bien sûr, avec le sourire, et dans un cadre de travail de 25 heures par semaine... OUF!

Ce qui motive le plus Véronique dans son travail, c'est son souhait de faire profiter la communauté de Sainte-Anne-des-Lacs de l'expé-

rience acquise pendant ses nombreuses années dans le milieu culturel et artistique québécois et de vouloir insuffler son amour des arts et de la culture.

Un des aspects qu'elle aime particulièrement dans son quotidien, c'est le contact humain et sincère avec tous les individus, petits et grands, qu'elle rencontre. Elle apprécie aussi l'esprit de communauté que l'on retrouve à la bibliothèque, comme si c'était une grande famille.

Nous sommes choyés d'avoir Véronique au sein de notre communauté de Sainte-Anne-des-Lacs.

Voici quatre choix littéraires que Véronique apporterait avec elle sur une île déserte :

- Anna Karénine, de Léon Tolstoï
- Hedda Gabler, de Henrik Ibsen
- La Dame aux camélias, d'Alexandre Dumas fils
- Bidouille et Violette, BD de Bernard Hislaire



LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-ANNE-DES-LACS



Prix de la Relève à Véronique Bouchard



Le 24 octobre dernier, dans le cadre du Gala de remise des prix des Bibliothèques publiques du Québec, Véronique Bouchard, responsable de notre bibliothèque, a remporté le prix de la Relève. Ce prix reconnaît l'engagement et/ou la contribution d'une personne de moins de cinq ans d'expérience dans le domaine des bibliothèques publiques québécoises.